

Mise au concours

Prix ASSM «Interprofessionnalité» 2017

Avec la complexité croissante des traitements médicaux, le succès de la prise en charge médicale repose de plus en plus sur la collaboration entre les différents groupes professionnels. L'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) avait publié en 2014 une «Charte» avec l'objectif d'encourager la collaboration entre les différents spécialistes du système de santé. En 2016, elle a mis au concours, pour la première fois, un prix pour récompenser les exemples de «Best Practice». La mise en œuvre de l'interprofessionnalité peut être orientée et soutenue grâce à des exemples de «best practice».

En 2017, l'ASSM remet au concours le prix «Interprofessionnalité» dans les domaines suivants

- développement des compétences (dans la formation et l'organisation)
- la mise en pratique et
- la recherche.

Tous les projets qui remplissent les critères seront récompensés par un certificat de reconnaissance et présentés sur le site internet de l'ASSM.

Les nominations pour le prix doivent parvenir au secrétariat général de l'ASSM au plus tard le 15 septembre 2017: mail@samw.ch. Les bénéficiaires du prix seront révélés lors du deuxième symposium «Interprofessionnalité» le 30 novembre 2017 à Berne.

Critères

- Il s'agit d'un projet réalisé (et non pas d'une idée ou d'un projet à réaliser) en 2016 et/ou 2017 dans les domaines du développement des compétences, de la mise en pratique ou de la recherche.
- Au moins deux groupes professionnels à l'activité autonome sont impliqués dans le projet; en conséquence, la requête doit être signée par au moins deux personnes appartenant à des groupes professionnels différents.
- Le projet est décrit de manière compréhensible et mentionne les principaux facteurs de succès et les éventuels obstacles. La description
 - fait explicitement référence à au moins un des «éléments clés» de la Charte,
 - relate de manière convaincante la valeur ajoutée du projet à l'attention des participants et des patientes et patients et
 - contient au moins deux «lessons learned» au service d'autres projets
- La requête comprend une brève lettre d'accompagnement, dans laquelle l'instance supérieure du projet fait part de son évaluation.